

Informations complémentaires

www.aids.ch

Tout ce que vous devez savoir sur la vie avec le VIH et les adresses des centres de conseil.

www.drgay.ch

Informations et conseils pour les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes.

Ce dépliant a été produit par l'**Aide Suisse contre le Sida** en collaboration avec **NAM Aidsmap UK**. Nous vous recommandons de discuter des informations qu'il contient avec un professionnel de santé.

Votre don fait la différence – merci du fond du cœur!

Aide Suisse contre le Sida, Zurich,
CP 30-10900-5 ou en ligne sur dons.aids.ch

VIH+

Le VIH au plan pénal



Si une personne séropositive a des rapports sexuels non protégés, il se peut qu'elle soit condamnée pour cela en Suisse. Mais il faut que plusieurs conditions soient remplies.

Une personne séropositive ne peut pas être condamnée si l'une des trois conditions suivantes est satisfaite.



Les règles du sexe à moindre risque ont été respectées.

OU BIEN



La personne séropositive est sous traitement efficace.

OU BIEN



La personne séronégative sait que l'autre personne est séropositive.

Une personne séropositive ne peut être condamnée que si les quatre conditions suivantes sont toutes réunies.



La personne séropositive sait qu'elle est séropositive.

ET



La personne séropositive n'est pas sous traitement efficace.

ET



La personne séropositive n'informe pas l'autre personne de sa séropositivité.

ET



La personne séropositive a des rapports sexuels non protégés avec la personne séronégative.